

NOUVELLES DU LAC DESMARAIS

Aout 2018

Bulletin d'information pour les membres de l'Association pour la préservation du lac Desmarais, Saint-Denis-de-Brompton

NOS ACTIVITÉS EN 2018-2019

24, 25 aout 2018 :
campagne de végétalisation

2 février 2019 : Journée blanche

27 avril 2019: AGA
Assemblée générale annuelle
(date à confirmer ultérieurement)

25 mai 2019 : Tournoi de pêche



Vue aérienne du lac Desmarais

Un nouvel exécutif pour 2018-2019

Lors de l'assemblée générale du 5 mai dernier, deux nouveaux membres ont accepté de se joindre à l'équipe de l'exécutif de l'APLD. Madame Françoise Péloquin et Monsieur Yves Godbout (peu après l'assemblée) ont accepté de faire partie de l'exécutif. Merci pour cet engagement citoyen.

Le 4 aout, l'exécutif s'est réuni et les membres se sont répartis les différentes fonctions et dossiers.

Composition de l'exécutif APLD 2018-2019

Danièle Philippon présidente

Normand Comeau vice-président

André Larouche trésorier

Mylène Benoit directrice, soutien aux activités

Rémi Bouchard directeur, responsable environnement

Bertrand Carrière directeur, soutien aux communications, photographe

Yves Godbout directeur, accueil nouveaux résidents, soutien env.

Jeannette Leblanc directrice, environnement, campagne de végétalisation

Françoise Péloquin directrice, tournoi de pêche

Retrouver les [coordonnées des membres de l'exécutif sur notre site](#).

Ce bulletin est publié deux fois par année (été et hiver) à l'intention des membres de l'Association de préservation du lac Desmarais.

La plupart des articles sont rédigés par les membres de l'exécutif de l'APLD.

Si vous souhaitez y collaborer, faites parvenir un message à : apl.d.desmarais@gmail.com

Mise en page : Danièle Philippon, Bertrand Carrière/ Révision : Jean Charron, Jeannette Leblanc

Ce journal est rédigé en employant l'orthographe rectifiée. Notamment, en ce qui concerne les accents circonflexes. La banque de dépannage linguistique de l'Office québécois de la langue française répond aux principales questions concernant l'orthographe rectifiée. [Consultez cette page](#) pour plus d'informations ou recherchez BDL/rectifications de l'orthographe.

Message de la présidente de l'APLD 2018-2019

Danièle Philippon

Eh oui! J'ai accepté la présidence de l'exécutif de l'APLD le 4 aout dernier. En fait, il y a eu permutation de rôles entre Normand Comeau et moi. Ainsi, nous nous assurons de la continuité des dossiers et de poursuivre ce travail d'équipe. Un duo à la présidence appuyé par tout l'exécutif : André Larouche, trésorier, Mylène Benoit, Rémi Bouchard, Bertrand Carrière, Yves Godbout, Jeannette Leblanc et Françoise Péloquin, directeurs et directrices.

De plus, nous comptons aussi sur des collaborateurs précieux pour poursuivre des dossiers en cours : Gaétan Leduc et Vincent Chénier. Paul Quintin se joindra aussi aux collaborateurs pour poursuivre son excellent travail pour les analyses d'eau des tributaires et des eaux de baignade.

Je remercie Normand pour son implication à la présidence ces derniers mois, avec lui, je suis allée « à la bonne école ». Des remerciements aussi pour l'implication de Paul Quintin comme directeur, pilotant les dossiers environnement et ensemencement avec compétence et grande implication. Merci messieurs, au nom des résidents du lac, pour ce bénévolat au service de toute notre communauté. Comme je suis rassurée de savoir que vous poursuivrez votre implication au sein de l'APLD!



Ce matin, avant de prendre le clavier, je faisais ma petite tournée du jardin, activité matinale quotidienne qui me permet de planifier la journée à venir, qui favorise la réflexion... Je me rappelais mon arrivée au lac Desmarais et ma surprise de découvrir non seulement un milieu fort agréable, un paradis, et toute une communauté si accueillante. J'accepte de m'impliquer un peu plus au sein de l'APLD pour participer à ce dynamisme, à ce climat de convivialité. Je me suis aussi demandé ce que seraient mes priorités, ma vision comme présidente de l'APLD. Ma réflexion se poursuit, mais je peux vous dire que ma priorité sera toujours de préserver la qualité de l'environnement de notre lac, environnement au sens large : qualité de vie, qualité des relations entre résidents, qualité de l'eau, qualité des communications avec nos partenaires, collaborateurs...

Autour du lac Desmarais, on retrouve des familles, des retraités, des résidents occasionnels, des résidents permanents... partageant des rythmes de vie différents. Cependant, je suis convaincue que tous, en arrivant « au chalet, à la maison », ressentent le bienfait apaisant de notre environnement... Ouf! On respire mieux, on se « pose », on met tout de côté pour profiter de la quiétude du lac... L'exécutif 2018-2019 s'engage donc à poursuivre le travail de ses prédécesseurs et nous nous engageons à tout mettre en œuvre, notamment grâce au [Guide des bonnes pratiques](#), pour que le lac Desmarais soit considéré comme un des lacs les plus agréables en Estrie!

Rappelons-nous que l'APLD, ce n'est pas que l'exécutif composé de neuf personnes (en passant, il y a un poste vacant...), c'est surtout l'implication de tous ses membres et des résidents du secteur pour contribuer à ce climat de quiétude et au respect de notre environnement.

Je nous souhaite, comme le chante Clémence DesRochers [un bien bel été...](#) (cliquer pour entendre l'air...)

À bientôt, Danièle

Notre tournoi de pêche annuel



Le 26 mai dernier, débutant avec des nuages puis sous un beau soleil, avait lieu le tournoi de pêche annuel de l'Association pour la préservation du Lac Desmarais.

Ce tournoi a été couronné de succès avec la participation de 35 membres accompagnés de 29 invités. Tous les profits générés par cette activité seront versés dans le poste budgétaire « ensemencement » pour l'année 2019.

De généreux commanditaires

Un autre élément qui contribue au succès de cet événement est la participation de nos commanditaires et nous les remercions. Un gros merci pour votre appui.



De belles prises !

Trois prix en argent ont été remis aux pêcheurs des meilleures prises de la journée. La plus grosse prise, gagnant du prix Réal-Laprise (meilleure prise) : M. Guillaume Gagné. Les deux autres gagnants sont M. Vianney Domon et M. Vincent Gagné. Félicitations Messieurs!

Remerciements aux bénévoles

Impossible de tenir une telle activité sans les nombreux bénévoles qui œuvrent pour que la journée soit une réussite.



Ensemencement des poissons, achats pour la cantine, inscriptions tôt le matin, préparation et cuisson pour le lunch, recherche de commanditaires et de cadeaux, photos, préparation et remise en place du terrain... Les tâches sont multiples et votre contribution est fort précieuse.

Merci à toutes et à tous!

Photos: Bertrand Carrière

Retrouvez des photos de cette journée dans la page [Photos et vidéos](#) du site LacDesmarais.org.



Toute l'information sur ce dossier dans notre site Internet

LacDesmarais.org
[/environnement / Projet d'égouts collectifs](#)



Photo : Bertrand Carrière

Dossier en cours : Aqueduc et égouts (mise à jour, juillet 2018)

Vincent Chénier, Gaétan Leduc, représentants APLD pour ce dossier

Au début de l'année 2018, le MAMROT (Ministère des affaires municipales et Occupation du territoire) a fait suite à la demande de subvention de la Municipalité en lien avec le Projet d'égouts et d'aqueduc pour les secteurs du Lac Desmarais et du Petit Lac Brompton.

Aqueduc

Le Ministère a confirmé qu'il y aura une aide financière via une subvention pour le réseau d'aqueduc sans toutefois préciser le pourcentage qui sera accordé. En effet, certains éléments restent encore à être éclaircis par la Municipalité. Cela étant dit, nous sommes très satisfaits de l'appui du Ministère pour ce volet du projet.

Égouts

Il demeure toutefois qu'au même moment, le MAMROT a refusé la demande de subvention pour le réseau d'égouts, car la demande ne rencontrait pas certains critères d'admissibilité à une subvention. Des échanges ont donc eu lieu entre le Ministère et la Municipalité afin de mieux comprendre les raisons de ce refus et d'apporter des informations complémentaires s'il y a lieu.

Avec l'accord du conseil municipal, la Municipalité a été en mesure d'octroyer un contrat au Groupe Hémisphère pour approfondir et démontrer la situation à court et à moyen terme des installations septiques en prenant en considération le vieillissement des installations, la dimension et la pente des terrains, la présence de cyanobactéries, etc. Tous les éléments ont été scrutés à la loupe et validés par les représentants des associations des deux lacs afin de présenter un dossier le plus complet et convaincant possible. Ce rapport a été transmis au MAMROT au début du mois de juin par la Municipalité.

Interventions auprès de la députée

Ces derniers mois, notre députée Mme Vallières a été informée des différentes démarches et de l'évolution du dossier ainsi que des réponses du MAMROT. De plus, une lettre de demande d'appui lui a été envoyée de la part de l'APLD à la suite des discussions tenues lors de l'assemblée générale de l'APLD (mai 2018).

Rencontre d'informations à venir

Lorsque la Municipalité aura suffisamment d'informations sur l'obtention des subventions, la population concernée sera convoquée à une rencontre pour présenter le projet final et les coûts associés.

Le personnel de la Municipalité a consacré beaucoup de temps et d'énergie pour notre projet et nous tenons à remercier sincèrement tous ces gens qui ont fait un travail d'arrache-pied.

Campagne de végétalisation

Jeannette Leblanc, Rémi Bouchard

Dates à retenir

24 aout : récupération des plantes

25 aout : service de tarière (trous)



Les responsables de la campagne choisissant les plants avec soin...
Merci Jeannette et Rémi pour votre contribution à cette campagne.

Le descriptif des plants et le bon de commande ont été envoyés par courriel début juillet.

Quelques exemplaires ont été remis aux personnes n'ayant pas d'adresse courriel.

Une campagne qui contribue à la santé de notre lac

Depuis maintenant presque 25 ans, l'APLD organise et sensibilise ses membres en mettant en place une campagne de végétalisation de la bande riveraine.

Cette campagne favorise l'achat de plantes et d'arbustes qui servent principalement à renaturaliser les berges, mais aussi les espaces de tous les résidents (première et deuxième rangée) autour du Lac Desmarais. Le but étant de contrer les apports en phosphore et sédiments ainsi que toute autre substance nocive à notre lac.

L'Association (APLD) fait affaire directement avec la pépinière Aiglon-Indigo afin de faire bénéficier ses membres de prix avantageux pour les plantes et arbustes et favorise l'achat de plantes indigènes. Le statut de membre permet de recevoir un remboursement d'un maximum de 25 \$ par membre pour l'achat de plantes et d'arbustes.

Remerciements

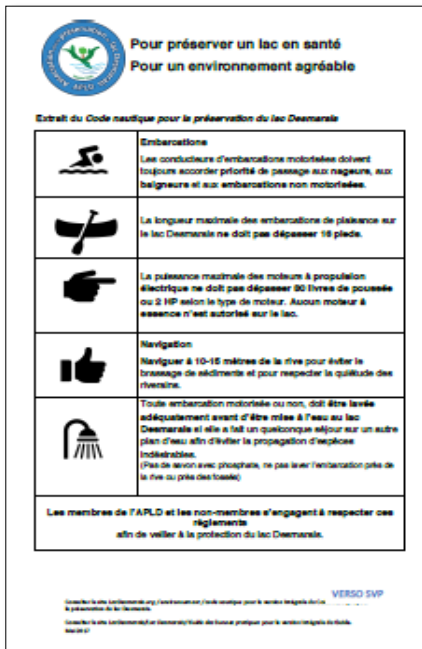
L'APLD a partagé les grandes lignes de ce service auprès des autres associations de lacs de Saint-Denis par l'entremise du Comité Consultatif de l'eau (CCE). Nous sommes heureux de constater que toutes les associations des lacs de Saint-Denis proposent maintenant une campagne de végétalisation à leurs membres.

Nous tenons à remercier la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton pour leur contribution à cette campagne de végétalisation. En effet, deux subventions ont été octroyées en janvier et juin 2018, des montants qui couvrent les frais de transport et un remboursement de 10 % du total des commandes.

Nous souhaitons également remercier Odette Fillion pour sa maîtrise des fichiers Excel, compétence indispensable pour gérer les bons de commandes!

Près de 40 plants offerts

Cette année, 38 plants sont proposés dont 10 nouvelles espèces et le retour de trois vivaces et d'un arbuste. Les choix retenus sont idéaux pour la bande riveraine, pour embellir les propriétés et pour attirer les oiseaux et les papillons.



Résumé des principaux règlements

Danièle Philippon

Lors de l'assemblée générale de mai dernier, nous avons remis aux membres présents une affiche résumant les principaux règlements du *Code nautique* et du *Guide des bonnes pratiques* afin de les rappeler aux membres et aux locataires occasionnels.

Cette affiche est disponible en ligne et sur demande par courriel apld.desmarais@gmail.com. [Lien pour accéder à l'affiche.](#)

Sur le recto, on trouve quelques extraits du Code nautique et au verso, des règles de bonnes pratiques pour la préservation du lac et pour conserver un environnement agréable.

Prenons soin de notre voisinage!

Dans le *Guide des bonnes pratiques pour la préservation du lac Desmarais*, nous rappelons l'importance de se soucier du niveau sonore dans notre environnement. En effet, sur un lac entouré de montagnes, il faut toujours se rappeler que les sons se répercutent loin et peuvent nuire à la quiétude des autres résidents. Une simple conversation, des échanges à bord d'embarcations, peuvent être audibles d'une rive à l'autre, aussi il importe de porter attention à ce qui peut augmenter le niveau sonore de notre environnement.

Bien entendu, chacun des résidents du lac a le droit de se détendre, de recevoir famille et invités, de s'amuser sur une embarcation de plaisance, notre environnement est tellement agréable, mais nous avons tous aussi l'obligation de le faire dans le respect de la quiétude des gens qui nous entourent.

Analyse des eaux de baignade

Au cours de l'été, nous avons prévu que les analyses d'eau de baignade sont effectuées à trois reprises (juin, juillet et aout) dans cinq stations autour du lac.

Les résultats sont envoyés par courriel aux membres et affichés sur les babillards.

Plus d'informations sur la page [Qualité de l'eau](#) de notre site.



Photo : Bertrand Carrière

Nouvelles en bref

Danièle Philippon

PRATIQUES ESTIVALES, quelques rappels...

Lavage des embarcations

Toute embarcation, motorisée ou non, doit être lavée avant d'être mise à l'eau au lac Desmarais, si elle a été en contact avec un autre plan

Renouée du Japon



[Crédit photo : Radio-Canada](#)

Myriophylle à épis

Le 20 juillet dernier, un biologiste du RAPPEL est venu procéder à l'arrachage du myriophylle ainsi qu'à une tournée d'inspection. Paul Quintin, responsable du volet qualité de l'eau, l'accompagnait. Cette journée-là, ces messieurs n'ont pas trouvé d'autres emplacements où le myriophylle se propage que celui déjà indiqué par les bouées.

Depuis, Vincent Chénier a repéré quelques plants de myriophylles non loin des bouées déjà installées. Il a donc ajouté une nouvelle bouée. Cela nous rappelle l'importance de ne pas circuler dans la zone délimitée et qu'il faut continuer à appliquer nos mesures préventives :

- Ne pas naviguer, nager dans la zone délimitée par les bouées

- Laver soigneusement les embarcations en provenance d'autres plans d'eau

- Ne pas naviguer trop près des rives

Prenez soin d'informer vos invités, vos locataires, de ces règles afin que l'on puisse prévenir d'autres éclosions de la plante. Merci pour votre collaboration!

Renouée du Japon

Nous avons constaté que la renouée du Japon s'implante sur nos bandes riveraines.

C'est pourquoi Le RAPPEL a été mandaté pour une inspection de nos rives concernant la présence de la renouée du Japon, plante envahissante problématique.

Informations : [Plantes envahissantes \(Université Laval\)](#)

Un reportage de Radio-Canada /Première/ 6 juin 2018 : [Contre la Renouée du Japon](#)

Et si on ralentissait...

Lors du conseil municipal du 6 août dernier, un citoyen de notre secteur a déposé une requête au conseil afin de dénoncer la vitesse excessive dans les rues de notre quartier, notamment rue la Brême. Ce citoyen prenait la parole au nom de ses voisins qui déplorent cette vitesse et qui craignent pour les jeunes enfants de leur secteur. Ce n'est pas non plus agréable pour les marcheurs, cyclistes...

Le maire a répondu qu'un projet est en cours d'élaboration pour limiter la vitesse à 40 km/h dans les « zones fermées ». En attendant la concrétisation de cette nouvelle mesure, pourquoi ne pas prendre tout de suite cette bonne habitude de « lever le pied » ?

Faire encore plus pour l'environnement

Gaétan Leduc

Dling! Dling! Dling!

On entend encore parfois, autour du lac, le son des bouteilles et pots de verre que certains résidents jettent dans le bac bleu de recyclage. C'est bien, mais rappelons-nous qu'on peut faire encore mieux en allant déposer nos contenants de verre dans le conteneur à cet effet situé derrière l'hôtel de ville. Le verre ainsi traité par le recycleur est de bien meilleure qualité et ne risque pas de se retrouver au dépotoir.

Accumuler ses bouteilles et pots de verre, puis les apporter au village une fois par deux semaines, ce n'est pas sorcier. Saint-Denis-de-Brompton est un précurseur dans ce domaine. Soyons en fiers et contribuons tous à ce succès.

Plus d'informations : [Comité du verre – Le dépôt volontaire du verre, c'est possible, nous le prouvons!](#) Article du 29 avril 2018 [Saint-Denisien](#)



Image récupérée sur Obernai.fr

Visitez votre site
Internet

LacDesmarais.org

[Code nautique](#)

[Guide des bonnes pratiques
pour la préservation du lac](#)

[Desmarais](#)

[Affiche-résumé du Code et du
Guide](#)

[Campagne de végétalisation](#)

Notre site sert aussi d'archivage pour les dossiers en cours. Par exemple, les [résultats d'analyse d'eau de baignade](#), le dossier [aqueduc et égouts](#), etc.

principalement des accumulations de feuilles. En circulant sur le lac, on se rend compte que la quantité est moindre dans les zones profondes vers la falaise et l'île, par exemple. Lors de la prochaine visite du RAPPEL, nous nous informerons encore plus à ce sujet.

Objets flottants non identifiés ou « mouch-mouch »

Danièle Philippon avec la collaboration de Vincent Chénier

Cet été, nous avons des amas vert-brun qui flottent et dérivent sur le lac. Certains les ont baptisés *Mouch Mouch* ! On peut remarquer ces amas depuis environ trois ans. Cette année, le phénomène a débuté plus tôt et ils sont plus nombreux. Est-ce le réchauffement de l'eau qui favorise cette situation? C'est probable.

Ces masses verdâtres peuvent avoir un lien avec les [périphytons](#) qui se forment dans le fond du plan d'eau. Il y a quelques années, Gaétan Leduc et Vincent Chénier avaient remis des échantillons au RAPPEL pour analyse et on avait conclu que c'était

Petite revue de presse

Ces derniers jours, dans l'actualité certaines nouvelles ont attiré mon attention et celle d'autres membres...

- ❖ [Plan d'action pour éradiquer le myriophylle à épis réclamé](#) (Radio-Canada/ Estrie)
- ❖ [Lutte au myriophylle](#) Radio-Canada Estrie, au Lac Brompton, 8 aout (lien Facebook) [Article de La Tribune](#) sur le même sujet
- ❖ Une situation dérangeante, pas si loin d'ici. En effet, le sujet des locataires bruyants a été abordé lors d'un conseil municipal au printemps dernier (Lac Brompton) [Location de chalets à court terme : l'enfer, c'est les voisins](#) (Radio-Canada)